



# AMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR A36/RN1019

## LETTRE D'INFO N°1

**ÉDITO** Joël Prillard, directeur adjoint DREAL Franche-Comté

Dans un contexte d'accroissement du trafic lié aux nouveaux équipements (gare TGV, futur Hôpital, zone d'activité de La Jonxion, autoroute Transjurane), l'aménagement de l'échangeur entre la RN1019 et l'A36, à mi-distance entre Montbéliard et Belfort, permettra de répondre aux problèmes de sécurité et de saturation aux heures de pointe en simplifiant l'échangeur actuel et en créant un système d'échanges supplémentaire au nord.

Cette opération, conduite sous la maîtrise d'ouvrage de l'État par la DREAL Franche-Comté, et inscrite au programme de modernisation des itinéraires du réseau routier national (PDMI), constitue également une des composantes du projet plus global d'aménagement de la RN1019 à 2x2 voies entre Lure et la frontière suisse, déclaré d'utilité publique en 2003.

Les cofinanceurs de ce projet se fixent comme objectif de lancer les travaux mi-2014 pour une mise en service fin 2015. Pour tenir cet objectif, les études techniques détaillées, actuellement menées par la DIR Est (direction interdépartementale des routes de l'Est) vont permettre d'établir d'ici un an les dossiers de consultation des entreprises en vue du lancement des travaux.

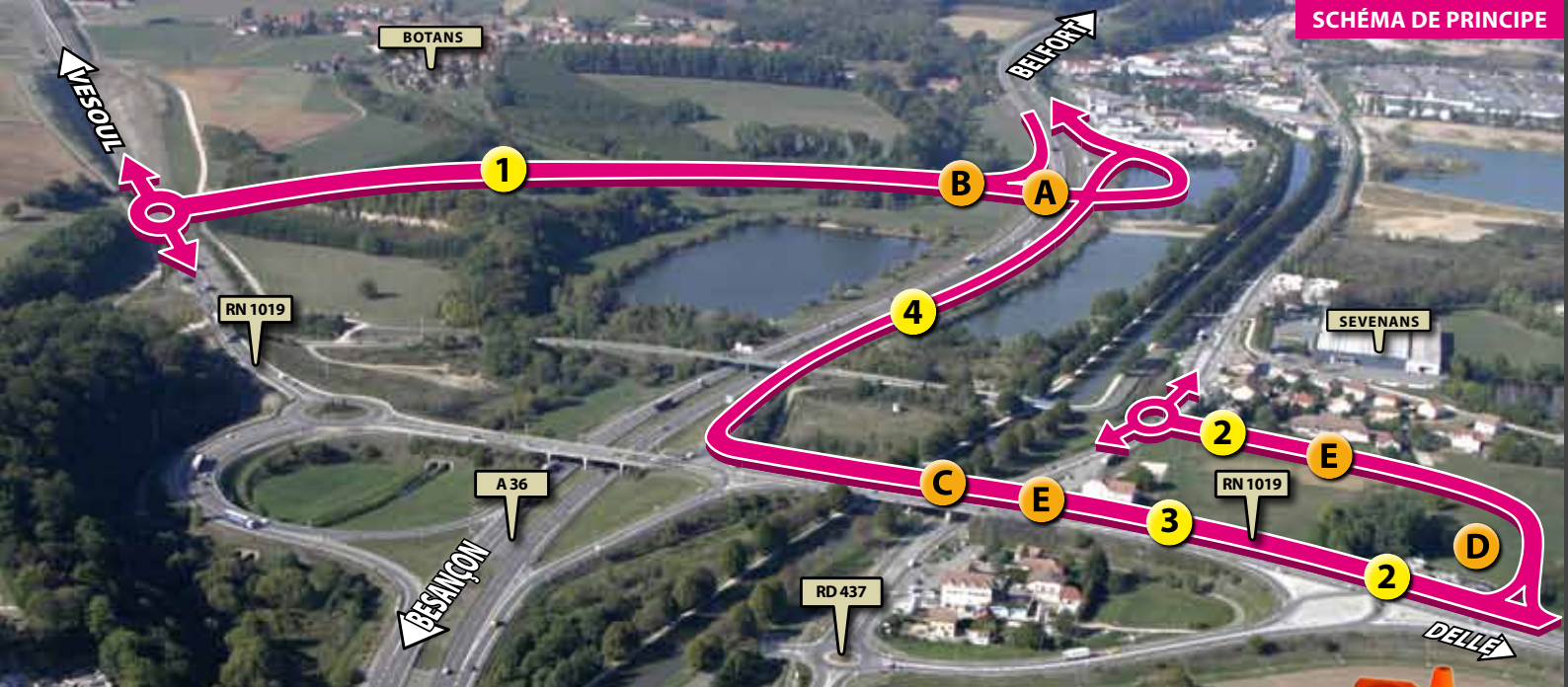
Ce premier numéro de la lettre d'information dédiée à cet aménagement est consacré à la présentation de l'opération et à la procédure d'enquête parcellaire qui sera menée au début de l'année 2013.

**RÉUNION  
PUBLIQUE  
D'INFORMATION**  
Sévenans,  
le 19 décembre 2012  
20H à l'UTBM  
(détails au verso)



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTÉ

**Vous pouvez retrouver les dernières informations sur ce projet sur :  
[www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)**



## LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- 1** **Nouvel échangeur sur l'A36** au nord de l'échangeur actuel avec un barreau de liaison et un giratoire sur la RN1019.
- 2** **Nouvel accès côté nord** de la RN1019 depuis la RD437 avec un nouveau giratoire sur la RD437 et la suppression des mouvements de tourne-à-gauche.
- 3** **Doublement de la RN 1019** entre l'A36 et la Savoureuse, avec élargissement de l'ouvrage actuel sur la RD437 et le canal.
- 4** **Voie d'entrecroisement sur l'A36** dans le sens Besançon-Belfort (Sud-Nord) entre l'entrée actuelle depuis la RN1019 Delle et la nouvelle sortie de l'échangeur trompette depuis A36 Besançon vers Vesoul.

### Plusieurs ouvrages seront construits :

- A** **Franchissement de l'A36** (OA12), long de 51 mètres, avec un gabarit de 4,85 m au dessus de l'autoroute.
- B** **Franchissement de la Douce** (OA1011), long de 35 mètres, avec un gabarit de 3,50 m par rapport au terrain naturel qui permet de garantir une luminosité suffisante sous l'ouvrage pour la faune et la flore. L'ouvrage aura une fonction de décharge en cas de crue de la rivière et permettra le passage de la petite faune.
- C** **Doublement de la RN1019** (OA17), long d'une centaine de mètres, il permettra à la RN1019 de franchir, parallèlement à l'ouvrage existant, la RD437 et le canal de la Haute-Saône à Montbéliard.
- D** **Plusieurs ouvrages hydrauliques** (OA17bis), permettant de compenser hydrauliquement les remblais créés. Plusieurs bassins d'assainissement recueilleront les eaux usées de la nouvelle infrastructure pour traitement, avant rejet vers le milieu naturel.
- E** **Concernant les riverains**, des études acoustiques seront prochainement menées, afin de déterminer, en fonction des seuils réglementaires, si des dispositifs de protection phonique doivent être mis en place.

## PROCHAINES ÉTAPES



Les études détaillées, dernière étape avant le lancement des travaux, s'engagent sur la partie sud du projet dès à présent. Elles débuteront sur la partie nord d'ici quelques semaines.

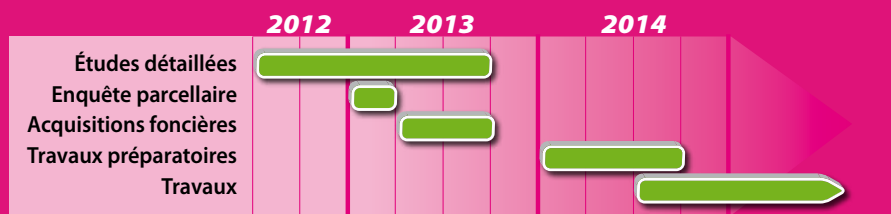
En parallèle, début 2013, les procédures d'acquisitions foncières nécessiteront une enquête parcelaire préalable à l'arrêté préfectoral de cessibilité.

Pour cela, des avis d'enquête seront diffusés dans la presse et un affichage sera réalisé dans les mairies concernées. Les propriétaires des parcelles nécessaires au projet seront avisés par courrier spécifique et devront indiquer les éventuels exploitants concernés. Début 2013, un commissaire enquêteur organisera dans chaque mairie des permanences durant lesquelles chaque propriétaire sera invité à faire part de ses observations et suggestions.

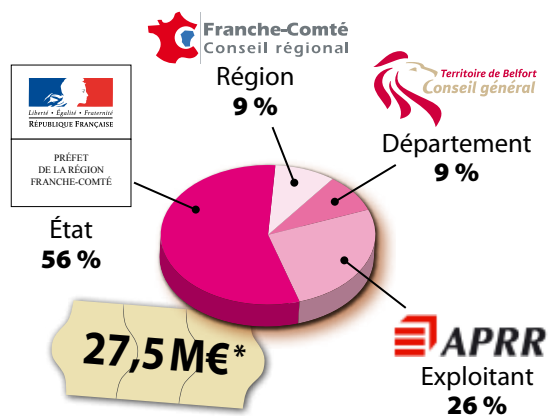
Pour présenter le projet et préparer cette étape importante, une réunion publique sera organisée par la DREAL Franche-Comté le 19 décembre 2012, à 20h à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard, site de Sévenans, bâtiment Pont, amphithéâtre P228.

Contact : 03 81 21 67 18

## LE CALENDRIER



## CO-FINANCEMENT



\*coût total de l'aménagement estimé (valeur janvier 2008)